

Echéancier destiné aux enseignant-e-s qui partent en camp

Dès réception des documents

Distribuer à vos élèves le formulaire dans lequel la feuille « Allergies et intolérances » devra être complétée par les parents puis renvoyée chez vous au plus vite.

3 semaines avant le camp

Réunir tous les coupons-réponses « Allergies et intolérances » reçus des parents et les envoyer directement au Centre Marcel Barbey au moyen de l'enveloppe prévue à cet effet.

Ces documents permettront à notre cuisinier de préparer ses menus. Si ce délai (3 semaines avant le camp) n'est pas respecté, nous ne pourrions pas garantir que les menus soient adaptés aux élèves souffrant d'allergies et d'intolérances.

3 semaines avant le camp

Remplir le formulaire concernant la préparation de votre semaine de camp au Centre Marcel Barbey :

<https://tinyurl.com/souhait-camp-CMB>

Ce document permettra à l'équipe du Centre Marcel Barbey d'organiser un programme d'activités et de visites qui réponde au mieux à vos souhaits.

2 semaines avant le camp

Renvoyer les documents intitulés « Formulaire d'identification des personnes » à la direction de l'Etablissement scolaire qui le transmettra à l'Asime après signature.

Pour votre information, toutes les personnes adultes (enseignant, accompagnant spécialisé, stagiaire ou bénévole) qui participent à un camp doivent remplir ce document et le faire viser par le directeur ou la directrice de l'établissement scolaire. Il nous permet de connaître avec précision le nombre exact d'adultes et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles (préparation des chambres et des repas). De plus, il nous permet, lorsqu'il s'agit de collaborateurs de l'Etat de Vaud, d'obtenir le remboursement des frais de séjour par la DGEO. En l'absence de ce document, nous serons dans l'obligation de facturer les frais de séjour aux personnes concernées.

Dernier jour de camp

Dès votre retour, envoyer liste de présence corrigée à l'ASIME (enveloppe jointe) pour facturation aux parents.

Pour votre information, nous émettons toujours les factures **après** le camp. Le montant est calculé au prorata du nombre de jours passés par les élèves. Comme la liste de classe établie avant le camp n'est pas toujours d'actualité, nous vous prions de biffer les élèves qui ne sont pas montés et d'ajouter les éventuels nouveaux élèves. De plus, si un élève est reparti avant la fin de la semaine (maladie ou accident), nous vous prions d'indiquer la date de son départ. Si un enfant part de son plein gré, sans raison valable, le camp est facturé toute la semaine.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.